

MOTION DE L'ASSEMBLEE DEPARTEMENTALE

Proposée par le Groupe UDC

La Route National 4 est un axe routier structurant qui traverse tout l'Est de la France : il relie Paris à Strasbourg. Dans notre Département de Meurthe-et-Moselle et plus particulièrement sur la partie Lunévilloise de la RN4, les derniers chiffres publiés par la DIR Est font état d'un trafic journalier moyen de 10 000 véhicules empruntant cet axe dont près de 30% de poids lourds. Ce trafic ne cesse de croître année après année. Si la quasi-totalité de ce trafic s'effectue sur 2 fois 2 voies, un dernier tronçon ne bénéficie pas de cet aménagement, rendant impossible la vie des riverains des communes traversées et des usagers de la route. Sur les 8 kilomètres qui séparent Gogney et Saint-Georges les accidents sont monnaie courante.

Depuis de nombreuses années les maires, les présidents d'intercommunalités, les conseillers généraux puis départementaux ainsi que le député de la circonscription n'ont cessé d'interpeller le département et l'Etat afin que le dernier tronçon Gogney-Saint-Georges fasse l'objet des travaux nécessaires pour passer en 2 fois 2 voies.

Par une convention votée lors de la commission permanente du 26 juin 2017, le financement des études de cette opération si importante a été acté pour un montant de 750 000 Euros ; répartis entre l'Etat (50%), la Région Grand Est (30%) et les deux départements de Moselle et de Meurthe-et-Moselle (10% chacun). Ces études sont actuellement en phase de finalisation.

Ces dernières années, coté mosellan, l'Etat, la Région Grand Est ainsi que le département de la Moselle se sont accordés afin de réaliser le passage à 2 fois 2 voies du tronçon Héming-Saint-Georges de la RN4. Via le Contrat de plan Etat-Région, l'ensemble des parties prenantes ont pu financer cet investissement important pour le territoire suivant cette clé de répartition : 50% Etat, 30% Région Grand Est, 20% Département de la Moselle.

Le prochain CPER ne comportant pas de volet routier, il est donc primordial, de se mobiliser rapidement afin d'inscrire la mise en 2 fois 2 voies du tronçon Gogney-Saint-Georges de la RN4 dans l'actuel CPER prolongé jusqu'en 2022.

Considérant, l'importance du trafic routier sur la RN4 entre Gogney et Saint-Georges,

Considérant que ce tronçon est le dernier de la RN4 à ne pas être à 2 fois 2 voies,

Considérant que les études sont en phase de finalisation,

Considérant que le prochain Contrat de Plan Etat/Région ne comportera pas de volet routier,

Considérant le prolongement de l'actuel CPER,

Considérant la nécessité de relance de l'économie post Covid19 par le BTP,

Les conseillers départementaux de Meurthe-et-Moselle appellent unanimement à engager le plus rapidement possible les travaux d'investissement nécessaires à la mise à 2 fois 2 voies de la RN4 entre Gogney et Saint-Georges.

A cette fin et en suivant la même clef de répartition que le financement des études, ils s'engagent à inscrire dans le budget départemental pour 2021 les crédits nécessaires correspondant à 10% du montant total des travaux.

Ils appellent le Département de la Moselle, la Région Grand Est ainsi que l'Etat suivre l'action résolue de la Meurthe-et-Moselle en inscrivant eux aussi les crédits nécessaires dans leurs budgets respectifs pour 2021 correspondant respectivement à 10%, 30% et 50% du montant total afin d'engager les travaux dès l'année prochaine.